

## FORMATION POUR LA CHASSE À L'ARC

samedi 29 mai (journée)

### Objectif

Acquérir les connaissances permettant au chasseur à l'arc de manipuler et d'utiliser un arc de chasse dans des conditions de sécurité optimales.

Délivrance d'une attestation pour la chasse à l'arc.

### Public

Adhérents ou inscrit à l'examen du permis de chasser de la Fédération des chasseurs 04.

La formation peut être suivie avant ou après l'obtention du titre permanent du permis de chasser. Néanmoins, pour pratiquer la chasse à l'arc, il faut avoir sur soi : son permis de chasser, sa validation en cours de validité, son assurance "chasse", son attestation de participation à une formation à la chasse à l'arc. Il convient aussi de respecter les contraintes spécifiques au matériel.

### Programme

**Théorie** : nomenclature, définitions particulières, choix du matériel employé à la chasse, tir instinctif et tir en viseur, anatomie et zone vitale à atteindre, procédés de chasse, législation, sécurité.

**Pratique** : monter un arc, mesurer le band, trouver la longueur de flèche correspondant à l'allonge du tireur, tester l'aiguillage d'une lame et aiguiser une lame, régler la combinaison arc-flèche-tireur, tir sur cible, recherche au sang.

### Lieu

À définir

### Dossier d'inscription

Sur formulaire spécifique à demander à la FDC 04 :

[fdc04@chasseurdefrance.com](mailto:fdc04@chasseurdefrance.com) ou 04.92.31.02.43

Nombre de participants maximum : 25	Intervenants : <b>Fédération des chasseurs des AHP</b> <b>Amicale des chasseurs à l'arc des AHP</b> <b>ACCS 04/05</b>
	Responsable de la formation : <b>Gérard AUTRIC</b>